1° *Le C. herbacé.* Il est annuel en Europe, vivace en Afrique, et forme un arbrisseau qui s'élève à 1 pi. et demi ou 2 pi. de terre. Sa tige est ligneuse et velue. Elle se partage en courts rameaux garnis de feuilles à 5 lobes arrondis vers leur milieu et pointus à leur extrémité. Ces feuilles ont sur le dos une glande verdâtre peu remarquable. Elles sont dures au toucher et soutenues par d'assez longs pétioles, au-dessous desquels se trouvent 2 stipules ordinairement lancéolés et un peu arqués. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, et toujours en plus grande quantité vers l'extrémité des branches. Le fruit de ce cotonnier est de la grosseur d'une noix, divisé en 4 compartimens couverts de valves, qui s'ouvrent lorsque le coton, qui y est renfermé, est parvenu à sa maturité.

2° *Le C. de l'île Bourbon* est une espèce précieuse, transportée de cette île aux îles Lucayes en Amérique. Ce coton, dit M. DE LASTEYRIE, ne redoute ni les vents, ni la pluie, ni le froid. Son fruit ne se détache jamais de ses rameaux qu'à sa parfaite maturité. Il a une croissance rapide et fructifie plutôt que les autres. Ses fruits mûrissent tous à peu près à la même époque : ses filamens sont d'une grande finesse, et son produit est double en quantité, quoique ses capsules soient extrêmement petites. Il s'élève peu. Lorsque ses capsules commencent à grossir, elles penchent vers la terre. Il exige le même terrain et la même culture que les autres. Il préfère cependant les bords de la mer.

3° *Le C. de Georgie à graines noires.* Cette espèce est annuelle, ou demande au moins à être semée de nouveau chaque année. Son coton, connu dans le commerce sous le nom de coton de Georgie, se vend en Angleterre à un prix double de celui des meilleures espèces à semences vertes. Il donne par acre, sur les bords de la mer, dans un terrain meuble et fertile, 200 à 210 livres de coton nettoyé.

4° *Le C. bush cotton.* Cette espèce est annuelle; ses graines sont vertes, petites. Ce cotonnier s'élève d'1 à 2 pi. de terre tout au plus. C'est celui qui réussit le mieux vers le nord. Les fruits arrivent à maturité jusque sous le 40e degré de latitude en Amérique. Le climat du midi de la France lui conviendrait parfaitement. Son coton est d'une qualité inférieure et a des filamens très-courts.

5° *Le C. santorin.* Il vit plusieurs années, supporte les gelées de l'hiver, pourvu qu'on ait soin de couper sa tige rez-terre à l'entrée de cette saison.

6° *Le C. d'Ivica,* à tiges demi-frutescentes. Il est assez rustique, il supporte les gelées sèches et rapporte beaucoup. Sa récolte se fait communément en octobre.

Quoique les botanistes ne soient pas d'accord entre eux sur le nombre des espèces et des variétés du cotonnier, tous cependant distinguent les cotonniers en ligneux et en herbacés. Les premiers sont vivaces de leur nature, comme les arbres et les arbrisseaux; les autres ne le sont qu'accidentellement, quand, semés dans un pays où les hivers sont doux, on les taille très-courts au printemps. A Malte, en Sicile et dans les îles de Lipari, le coton herbacé vit plusieurs années. Pour les espèces vivaces, le climat doit être celui où il ne gèle pas, ou du moins où il gèle si peu que ces espèces ne puissent en souffrir.

Ce climat favorisé du ciel existe à Alger, et c'est là où l'on pourrait se livrer sans crainte à la culture des espèces que nous venons d'indiquer.

Indépendamment de la colonie d'Alger, *la France possède beaucoup de départemens* où elle pourrait acclimater le Cotonnier herbacé. M. DE CANDOLLE, ce savant botaniste, qui a voyagé dans une partie du midi pour compléter sa *Flore française,* a indiqué comme propres au coton : 1° *le sud des Cévennes,* dans les départemens du Gard et de l'Hérault; 2° *le Roussillon;* 3° *le département des Landes.* Nous y ajouterons celui de *la Corse:* d'après les essais faits en 1828 par notre honorable collègue, M. ANGELLIER, alors préfet de ce département, il résulte que plusieurs espèces ou variétés de cotonnier, telles que le Caroline, graine verte, graine noire et longue soie, le santorin et le nankin de Siam, peuvent accomplir leur végétation sur plusieurs points de cette île, et y devenir l'objet d'une culture importante.

Nous ferons maintenant connaître la nature et la préparation du terrain convenable au cotonnier.

§ 1er. —Terrain, engrais.

Le *meilleur terrain* est un sol meuble, modérément argileux, substantiel, frais, bien divisé, qui permette aux racines de s'enfoncer et de s'étendre. On a remarqué que plus la racine du cotonnier s'enfonce, plus on en obtient de duvet. Il est donc essentiel de labourer le terrain profondément. La charrue est le moyen le plus actif et le plus économique.

Le cotonnier étant une plante vorace, il lui faut des *engrais bien préparés* et d'une prompte et facile dissolution On emploie à cet effet, en divers endroits de l'Italie, les matières fécales fermentées, mélangées avec de la terre meuble et bien préparée, les dépôts des rivières, les vases des canaux, des fossés et mares ou étangs, les terreaux suffisamment consommés, la chaux, les résidus des plantes oléifères, les cendres végétales ou minérales. Nous recommandons aussi le noir animalisé de M. PAYEN, qui, doué d'une activité merveilleuse, offre l'avantage d'être très-économique.

§ II. — Graines et ensemencement.

La *graine du cotonnier* garde plusieurs années sa faculté germinative, surtout si elle est conservée avec son duvet et en lieu sec. La plus mûre, la plus fraîche et la plus pesante, est celle qui doit obtenir la préférence. Il faut aussi choisir la semence qui vient d'un climat qui se rapproche le plus, par sa latitude, de celui où on veut la semer; le succès en est plus assuré.

Dans plusieurs espèces ou variétés, la